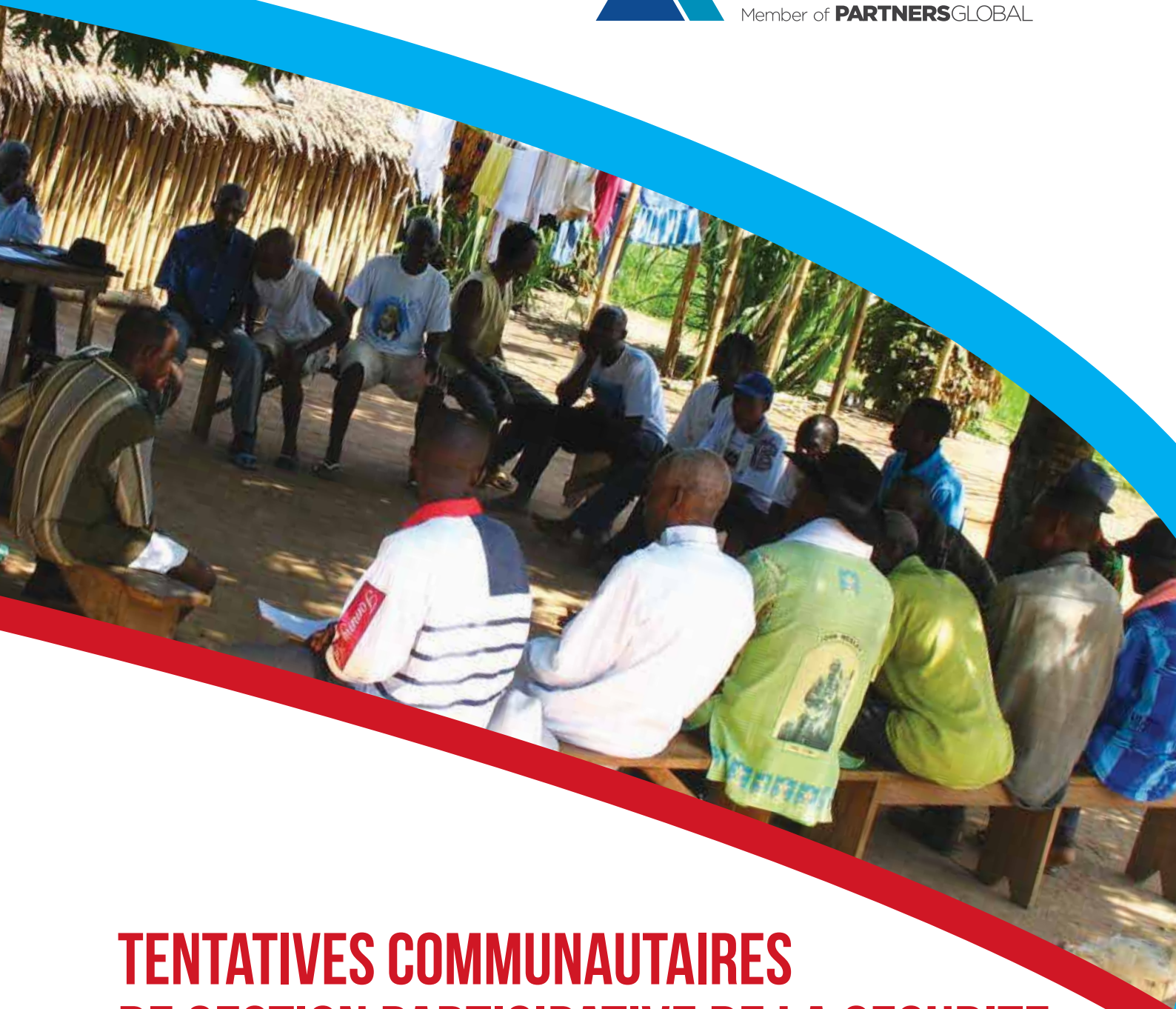


Avril 2015



**PARTNERSWEST AFRICA
SENEHAL**

Member of **PARTNERSGLOBAL**



TENTATIVES COMMUNAUTAIRES DE GESTION PARTICIPATIVE DE LA SECURITE

 **IDRC | CRDI**

Canada



SOMMAIRE

Introduction	4
I. La réalité de la participation	5
II. L'implication à la sécurité militaire	6
III. L'implication à la sécurité foncière	8
IV. L'implication à la sécurité environnementale	9
V. L'implication des femmes	10
VI. L'implication des religieux	10
VII. Initiatives et gestion communautaires pour la promotion de la sécurité sanitaire	11
Conclusion	12
Références	13
Sources électroniques	15
Sources orales	15

Introduction

L'objectif de cette étude, qui porte sur trois pays de l'Afrique de l'ouest notamment la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal est d'examiner et d'évaluer les tentatives communautaires de gestion des problèmes liés à la sécurité humaine, la pertinence des mécanismes de résolution des conflits et de promotion de la paix intra et intercommunautaire.

Il s'agit, plus précisément, d'identifier et d'établir une typologie significative des secteurs d'activités, de cibler des zones dignes d'intérêt pour notre problématique d'apprécier les objectifs atteints par les différentes communautés en matière de sécurité participative et, éventuellement de formuler quelques recommandations.

En effet, les traditions africaines offrent pourtant de multiples exemples de tentatives communautaires de gestion participative de la sécurité, de résolution des conflits, bref, une diversité de procédures de réconciliation, de pardon, d'institution de la paix (Koné 2011).

Néanmoins, la gestion de la sécurité en Afrique continue de faire l'impasse sur les procédures traditionnelles de résolution des conflits et de pacification des sociétés africaines fondées sur une implication de toute la communauté dans la sécurisation des espaces territoriaux.

Au regard de ce qui précède, nous verrons d'abord la réalité de la participation, l'implication à la sécurité militaire puis l'implication à la sécurité foncière et enfin, l'implication à la sécurité environnementale.





I. La réalité de la participation

Les traditions africaines constituent un référentiel dans le domaine des tentatives communautaires de gestion participative de la sécurité, de résolution des conflits, bref, une diversité de procédures de réconciliation, de pardon, d'institution de la paix (Koné 2011). On pourrait citer le mécanisme de l'institution dite Arrarra qui permet aux Karrayu, vivant de part et d'autre de l'Éthiopie et de la Somalie, de régler leurs différends avec leurs voisins. L'Arrarra est diligentée par un corps de pacificateurs (« peace makers ») qu'on appelle Jarsotta Arrarra et qui sont choisis parmi les aînés, les guides religieux et parmi les gaada qui constituent une classe très influente sur les plans politique, idéologique et religieux.

Quant à Harris Memel Fôté, il a étudié pour sa part les procédures krou chez les Bété et adjoukrou chez les Akan de Côte d'Ivoire. Le mécanisme adjoukrou des Akan, qui fait appel à des médiateurs neutres comportent trois aspects:

- juridictionnel et moral : réunis en juridiction ad hoc, les médiateurs s'efforcent d'obtenir le pardon de la partie lésée ;
- Politique: les rectifications utiles sont effectuées notamment en ce qui touche aux délimitations territoriales.

Aussi, conclut Djibril Samb, lorsque des conflits ou des crises engagent au plus profond d'elles-mêmes des populations, est-il parfaitement indiqué d'explorer et d'exploiter, s'il y a lieu, leurs mécanismes traditionnels de résolution des crises dans la mesure de leur compatibilité avec les paradigmes contemporains. (Samb 2011: 29). Aujourd'hui la persistance de la grande criminalité et l'apparition de nouvelles menaces sécuritaires qui mettent en échec l'action de répression des forces classiques de police et de gendarmerie, ne laissent guère d'autre choix aux pouvoirs publics que d'inventer une nouvelle architecture sécuritaire qui associe les populations à la gestion de leur sécurité.

II. L'implication à la sécurité militaire



En Côte d'Ivoire, des résultats ont été obtenus sur le front de la lutte contre l'insécurité. Lors de l'atelier bilan de la police nationale ivoirienne qui s'est tenu à Yamoussoukro en décembre 2014, et qui regroupa près de 100 hauts fonctionnaires de cette institution, le directeur général de la police nationale, Monsieur Brédou M'bia indiquait en effet que de 2012 à 2013, les infractions sont passées de 2722 à 2385, soit un recul de 12,35%. Sur la période 2013 à 2014, l'on est passé de 2385 à 958 infractions enregistrées, soit un recul de 59, 83%¹.

Qu'elles soient l'œuvre d'acteurs étatiques ou non étatiques, ces initiatives ont fondé leurs stratégies sur une gestion participative de la gouvernance sécuritaire par l'inclusion des communautés de base.

De Tessières (2012:147) décrit qu'une majorité de répondants au sondage de Small Arms Survey [qui étudie la situation des armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire, à la veille de la crise post-électorale en 2010], estiment que le désarmement inclusif est la condition essentielle après le rétablissement de la sécurité nationale pour les convaincre de règlement des conflits. Le volet communication/sensibilisation n'est pas oublié, notamment pour aider à l'expression de tous et réduire les tensions entre les communautés ivoiriennes ou autres.

Une mesure emblématique de ce point de vue reste la mise en place dans les cent dix huit (118) commissariats de la Côte d'Ivoire, des comités consultatifs d'éthique (CCE). Leur initiateur, Monsieur Brédou M'bia, directeur de la police nationale, explique cette gestion participative de la sécurité par le fait qu'après la crise post-électorale, la police et la population étaient confrontées à

une crise de confiance. Elles se regardaient en chien de faïence et l'insécurité était grandissante d'où la nécessité de créer dans chaque commissariat de police, un comité consultatif d'éthique composé de vingt cinq (25) membres issus de toutes les couches sociales de la commune ou du quartier, dans le but de créer des synergies entre populations et policiers, vitales pour l'efficacité de l'action de ces derniers².

A côté de la mise en place des CCE, existe une autre initiative étatique visant les mêmes objectifs. Il s'agit du Projet d'appui à la réconciliation nationale entre la population et la police nationale de Côte d'Ivoire (PARPP) qui s'inscrit dans le cadre global des appuis urgents apportés au gouvernement de Côte d'Ivoire pour le rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat au lendemain de la crise postélectorale et dans la dynamique de reconstruction post-conflit du pays. Ce projet vise également compte tenu de la désagrégation du tissu social et de la vulnérabilité accrue des populations, à appuyer le processus de réconciliation et de cohésion sociale au niveau local par l'amélioration des relations entre forces de l'ordre et populations, et à favoriser la professionnalisation de la fonction de policier.

Les structures administratives décentralisées ne sont pas en marge de ce processus de promotion d'une gestion participative de la sécurité en Côte d'Ivoire à travers le Programme d'appui à la sécurité urbaine (PASU), mise en œuvre entre 1998 et 2014 par le Forum ivoirien pour la sécurité urbaine (FISU), instance créée par les maires de la Côte d'Ivoire en 1998, traduisant ainsi, dans les faits la réforme n°57 de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) qui préconise le renforcement du pouvoir de contrôle des autorités administratives indépendantes.

¹ N'dri Celestin, « Sécurité. Le taux d'infraction a baissé de 12,35% en trois ans. », in *Fraternité Matin* n°14.998 du mardi 2 décembre 2014, p.11.

² Daniel Assouman, Le bien-fondé du comité consultatif d'éthique, in *Fraternité Matin* n°14.998 du mardi 2 décembre 2014, p.11.

La capitale du Sénégal; Dakar se trouve dans une presqu'île appelée le Cap Vert. Elle couvre environ 0.3% du territoire national. Mais dans cette petite portion du territoire est concentrée une population estimée à 3 137 196³, ce qui contraste radicalement avec le sous peuplement de certaines parties du territoire surtout à l'Est du pays. De ce fait l'essentiel des infrastructures reste concentrer dans la presqu'île du Cap Vert. Cette logique ne va pas être rompue avec l'indépendance du pays. Avec la période des cycles de sécheresse connus par la région du Sahel dans les années 1970, une bonne partie de la population rurale commence à se déplacer pour s'installer d'abord de façon temporaire et ensuite de manière définitive dans les grandes villes comme Dakar. C'est ce phénomène qui a accentué l'explosion démographique à Dakar.

Ces phénomènes migratoires participent au développement de l'urbanisation au Sénégal, particulièrement à Dakar. Cette ville abrite l'essentiel des équipements administratifs, sociaux ainsi que les structures sécuritaires. Cette situation attire les jeunes ruraux pleins de rêves. Sans qualification, ces jeunes se retrouvent à Dakar confrontés au chômage, à l'acculturation. Ainsi, le développement des banlieues dans la capitale dakaroise offre les conditions du développement de la criminalité, de l'insécurité. C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire la « cité imbécile ».

La « cité imbécile » aujourd'hui appelée « Darou Salam⁴ » se trouve dans la proche banlieue dakaroise. Elle se situe à quelques trois cent mètres de la Cité Soleil de Hann Bel Air . C'est une zone enclavée et coincée entre l'autoroute, le Quartier de Hann et Yarakh, à hauteur du pont qui donne sur les HLM. Cette Cité se trouve proche des rails, zone réputée dangereuse car constituant le nid des agresseurs, des bandits. Cette insécurité est favorisée par l'absence d'éclairage public et d'eau⁵. Dans un article paru dans l'Observateurⁱⁱⁱ, Ibrahima Kandé nous fournit une description à la fois riche et pittoresque de ce quartier « mal famé ».

L'habitat de la Cité est dominé par des constructions précaires, des baraques en tôle et en zinc. C'est un quartier marqué par l'insalubrité, le manque d'eau et d'électricité. La « cité » est mal lotie avec des ruelles très étroites et une insécurité aiguë y sévit. La cité est entourée de montagnes d'immondices. La population est composée de divers groupes ethniques : les plus représentés sont Baol Baol, les Sérér et les Peuls. Ils cohabitent dans la avec des communautés étrangères qui proviennent des pays de la sous région : Mali, Togo, Guinée, Ghana, etc.

« Cité imbécile » est caractérisée par le développement du banditisme, de la criminalité, du vol, de l'insécurité. Selon Jérôme Tine^v « cette zone n'est pas fréquentable » car l'insécurité est permanente avec des bagarres, des vols avec l'utilisation d'armes blanches (coupe-coupe, couteau, gourdin). La Police intervient souvent dans la cité pour des questions de vol ou de bagarres. Mais la fréquence de l'insécurité et du banditisme fait qu'il arrive même que la Police refuse d'intervenir. Le cas du lynchage à mort d'Alphousseyni Boiro, un présumé voleur qui habite la « Cité imbécile », par les populations de Yarakh démontre l'insécurité qui règne dans la zone. Cette situation a sensiblement diminué selon le chef de quartier rencontré lors de nos enquêtes.

Le recul du banditisme, de l'insécurité dans la « Cité imbécile » s'explique par une initiative communautaire pour changer la situation. En effet, face à la montée des cas d'agression, de vol, de meurtre auxquels la cité fait face, les populations décident de s'organiser pour juguler le mal qui mine leur quartier. C'est ainsi qu'un comité de veille et de surveillance a vu le jour. Le comité est composé de 8 jeunes recrutés par les populations et qui ont en charge la sécurité de la cité la nuit. Pour motiver ces jeunes, la population décide de payer à chacun de ces jeunes une somme de 90 000 f mensuellement. Pour assurer leur engagement auprès de ces jeunes, chaque maison de la cité doit verser une cotisation mensuelle de 2000 f/mois. Ce comité veille sur la sécurité du quartier à travers des rondes la nuit.

Ce comité travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie de Bel Air et la Police. En cas de problème de vol, de drogue, ils font appel aux forces de sécurité qui viennent prendre la personne incriminée. Dans le cadre de la sécurisation de la Cité, il est interdit à toute personne étrangère d'entrer dans le quartier à partir de minuit. Toute personne étrangère à la cité qui est interpellée à des heures tardives, est arrêtée jusqu'au lendemain afin de s'expliquer sur l'objet de sa présence. Tout étranger suspect peut faire l'objet d'une arrestation pour être fouillé.

Cette expérience intéressante a connu des difficultés car l'initiative n'a duré qu'une année et demie, selon le chef de quartier. Le manque de ressources explique leur incapacité à pouvoir continuer à faire face à leur engagement vis-à-vis de ces jeunes. Toutefois, des jeunes, sur la base du volontariat, continuent d'assurer la sécurité avec la collaboration des forces de sécurité et le maire.

Parallèlement à cette initiative, le chef de quartier joue un rôle important dans la pacification de la cité en assurant la médiation et la conciliation entre les populations en cas de conflit. Selon Assane Fall, elles veulent rester fidèles aux mécanismes de résolution des conflits dans les villages fondés sur le dialogue. Pour renforcer le rapprochement entre les populations, des associations de jeunes et de femmes sont créées et s'occupent d'activités d'intérêts communautaires comme des setal (nettoyage des rues) pour rendre propre la cité. En effet, conscient de l'insécurité sanitaire qu'elles encourent en vivant à côté des ordures, les associations tentent de limiter ces risques à travers des activités d'utilité publique.

Le Sénégal étant composé de plus de 90% de musulmans, les populations de la « cité imbécile » ont mis en place des Dahira (associations confrériques) qui jouent un rôle important dans promotion de la solidarité, de la convivialité et de la paix. Cette initiative communautaire, cette mobilisation contre l'insécurité dans ce quartier au cœur de la capitale sénégalaise, a permis un recul sensible de l'insécurité dans la « cité imbécile » même si elle fait encore face à d'autres défis relatifs à la sécurité sanitaire, environnemental. C'est pourquoi, il est clair que l'implication des populations dans la gestion de leur propre sécurité, est aujourd'hui une nécessité. Elles ont, toutefois besoin d'accompagnement de la part des autorités locales et mêmes étatiques pour juguler les problèmes auxquels elles sont confrontées.

³ ANSD, 2015, Rapport projection de la population du Sénégal 2013-2063, p. 20.

⁴ Entretien réalisé le mercredi 15 Aout 2015 par Lamine FAYE. Cet entretien nous a permis de discuter avec plusieurs personnes parmi lesquelles nous pouvons citer Jérôme Tine, Daouda Ndiaye, Elimane Faye. Le chef de quartier s'est présenté sous le nom d'Assane Fall. C'est un homme d'une quarantaine d'année avec une taille imposante. C'est un talibé mouride.

III. L'implication à la sécurité foncière

Au Sénégal, la conflictualité liée au foncier est restée de faible ou de moyenne intensité, elle se manifeste de façon sporadique et constitue une menace pour la sécurité intra et intercommunautaire.

Malgré l'existence d'un cadre juridique, les acteurs ne s'y réfèrent pas. La lourdeur des sanctions et leur impact nocif sur la vie des communautés, l'ignorance de l'existence des voies de droit par des acteurs analphabètes, le coût souvent prohibitif de l'accès à la justice conduisent à solliciter d'autres instances pour promouvoir la sécurité foncière⁵. A l'évidence, les approches alternatives, communautaires de gestion des conflits sont plus efficaces dans des contextes ruraux.

En l'espèce, les conflits se règlent non en fonction de normes préétablies et impersonnelles, mais de manière holistique, au niveau de la communauté où se retrouve une diversité d'acteurs du foncier, des sages et de fins connaisseurs de l'histoire locale. Ce qui importe le plus, c'est moins de déterminer qui a tort ou raison, que de préserver l'intérêt général et la solidarité, tout en préservant l'honneur de tous.

Comme l'indique Kevin⁶, les actions des autorités coutumières dans la résolution des conflits sont discrètes, peu médiatisées, et ne visent pas de façon frontale les causes et raisons habituellement invoquées dans les juridictions modernes. Les « faiseurs de paix » puisent dans un registre où existe une diversité de procédures de réconciliation et de pardon. Ils s'inspirent des traditions culturelles locales fondées sur les alliances. La solution n'est acquise qu'à la suite d'un long processus de discussion, de négociation, de persuasion et de concertation qui transcende la discorde et la polyphonie pour parvenir à la symphonie et à l'harmonie. Ce sont là autant de procédures et vertus qui caractérisent la « palabre africaine⁶ » .

Au Sénégal, dont la population est islamisée à plus de 90%, l'Islam est un facteur majeur de résolution des conflits intra et intercommunautaire, notamment dans le domaine foncier. L'Imam de la localité, autorité religieuse très respectée est un personnage incontournable et d'une grande efficacité. En cas d'échec de conciliation à l'amiable, le règlement des litiges se résume à ce que dit le Coran et la Sunna. L'Imam à l'occasion prononce une fatia rituelle qui a pour effet de procéder à une déflation des tensions, au retour de la concorde scellée par le partage de quelques noix de cola.

Un cadre de concertation et de résolution des conflits fonciers, d'une grande originalité, a été décrit par Traoré⁶. Il s'agit de l'institution coutumière, dénommée Aly Njambur ou Jambur, qui existe dans différentes zones du Ferlo. Réunissant des notables réputés pour leur sagesse, Aly Njambur fonctionne suivant la logique endogène de règlement des conflits. Celle-ci repose sur un principe simple, énoncé sous forme de boutade, par un paysan du bassin arachidier (1992). « Si tu refuses d'avaler une aiguille dans ta concession, tu accepteras d'avaler un tronc d'arbre sur la place publique ». La morale qui en découle est qu'il faut privilégier les modes de règlement interne, communautaire, ceux qui se jouent dans le « ventre du village », plutôt que d'étaler les conflits devant les étrangers.

Les modes endogènes de règlements de conflits, pratiqués par Aly Njambur sont plus faciles à supporter, parce qu'étant le résultat d'un compromis paritaire, Aly Njambur a fait preuve de son efficacité en matière de règlement de conflits entre éleveurs et pasteurs dans tout le Ferlo. Ce système coutumier cherche à donner une solution juste, équitable et définitive aux litiges, afin d'éviter, lorsque cela est possible, le recours à la justice ou à l'autorité administrative, souvent alambiqué et aléatoire. Aly Njambur se révèle un cadre opérationnel efficace, qui garantit la sécurité foncière dans le Ferlo, région du Sénégal réputée pour ses activités agropastorales.



⁵ Idem p. 28



IV. L'implication à la sécurité environnementale

Le concept de « sécurité environnementale » est une réponse logique aux inquiétudes liées à la dégradation des éléments fondamentaux de la biosphère : air, eau, sol, biodiversité, etc. Le concept fut pris en charge beaucoup de mouvements écologistes et pacifistes de personnalités influentes. Finalement, lors de la conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement (1992), le concept fut intégré dans le rapport Brundtland.

La gestion de la sécurité environnementale, longtemps assurée par les Etats, est de plus en plus transférée vers des groupes locaux de personnes, les communautés, qui gèrent les terres sur lesquelles elles vivent, et leurs ressources naturelles d'où l'expression GCRN (Gestion Communautaire des Ressources Naturelles). Dans ce cadre, les activités traditionnelles, basées sur des règles, des normes et des connaissances locales, sont beaucoup plus efficaces que les orientations des projets et programmes formels, définies par les entités extérieures.

Ainsi le Sénégal s'est inscrit dans une politique de la protection de la nature, de la faune et de la flore, du littoral maritime, etc. à travers une stratégie inclusive, de

sensibilisation et d'intégration des communautés locales. De ce fait, le Ministère accorde un appui financier et technique aux collectivités locales et aux mouvements associatifs impliqués dans la préservation de l'environnement. C'est par exemple « Projets Verts » à travers lequel le Ministère coopère avec une cinquantaine d'organisations qui œuvrent, au niveau communautaire, à travers des villages pilotes, à la protection de la nature, à la lutte contre le déboisement et les feux de brousse.

Depuis quelques décennies, l'administration des Parcs Nationaux du Sénégal du Sénégal a adopté une nouvelle stratégie fondée sur le triptyque Protection-Aménagement-Gestion avec pour objectif est de maintenir et de renforcer les valeurs économiques, sociales et écologiques de tous les types de forêt, pour le bien des générations présentes et futures

Le lancement de la Journée de l'arbre (édition 2015) s'est tenu à Mlomp, Département d'Oussouye car les populations de la localité ont une organisation traditionnelle qui énonce le caractère sacré de l'arbre, et établit des tabous assurant une meilleure protection de l'environnement.

V. L'implication des femmes

Les femmes de Casamance et se sont inscrites dans une dynamique de résolution des conflits et de promotion de la paix. En effet, la Casamance reste encore enracinée dans les valeurs traditionnelles où subsiste le régime social dans lequel la mère, la femme joue un rôle prépondérant et jouit pleinement de ses droits, notamment dans le domaine foncier. Ainsi, dans les mécanismes de résolution des conflits fonciers, le système matriarcal joue un grand rôle. Par exemple, les femmes « prêtresses du bois sacré » et l'association Usoforal (Unissons-nous en langue diola) ont initié une exposition itinérante à travers diverses communautés pour expliquer la situation des femmes dans le conflit et leur effort pour promouvoir la paix. Le Kabonketoor (se réconcilie en langue diola) est une autre structure qui s'est impliquée, avec succès, dans la solution de la crise, en se basant sur les ressources culturelles traditionnelles.

Pour renforcer leur plaidoyer pour la sécurité et la paix, les femmes de Casamance ont mis en place un partenariat avec les femmes du Mali et de la Guinée puisqu'elles ont été très tôt informées et ont intégré de la résolution des Nations-Unies 1325 (2000) sur le rôle des femmes dans la promotion de la paix. Cette résolution a été traduite dans les langues locales, pour permettre une plus grande appropriation au niveau communautaire.

De nombreuses Associations de Femmes sont impliquées dans la résolution du conflit au niveau régional et communautaire



En Guinée, le Réseau des femmes de la Mano River pour la Paix (REFMAP) a fait appel aux femmes, jeunes, sages, chasseurs, griots, féticheurs, religieux et doyens des villages voisins de Dalakan (Kiniéni, Balandou, Morodou Centre, Limbana, Manfèle) et aux responsables des chasseurs, féticheurs, religieux, griots et doyens de toute la Haute Guinée pour non seulement les sensibiliser sur l'importance de la paix et leur faire comprendre que les habitants de Dalakan et de Sidadjouba sont des frères d'une même famille et que c'est la colonisation qui les a séparée. Le REFMAP a demandé une assistance alimentaire au PAM (Programme Alimentaire Mondial) pour les habitants de Dalakan et ceux-ci ont accepté de maintenir de bonnes relations avec leurs frères de Sidadjouba en attendant que le Gouvernement Guinéen trouve une solution pour le tracé de la frontière Guinée et Mali.

VI. L'implication des religieux



Le pouvoir politique a principalement pour fonction de régler les conflits à l'intérieur du groupe et de gérer les rapports de ce groupe avec l'extérieur. Le phénomène politique se différencie très peu des relations de parenté et des pratiques religieuses. Le sacré sert aussi à renforcer, par

des mythes, les structures en les expliquant historiquement et en les justifiant moralement. Les sociétés précoloniales africaines ont connu plusieurs formes d'organisation politique, allant des sociétés segmentaires (sociétés à pouvoir diffus) en passant par les chefferies vers les Etats les plus consolidés.

L'Eglise en tant qu'Institution solidement structurée, s'est impliquée au plus haut niveau dans la pacification des cœurs et des esprits et dans la résolution de la crise en Casamance. A maintes reprises, le Cardinal Adrien Sarr a appelé à ranger les armes, à adopter des démarches individuelles et collectives responsables, s'adressant en particulier aux jeunes. L'église chrétienne est le lieu indiqué pour passer le message de solidarité et de paix ; dans le monde rural, Prêtres, Curés et Abbés, enracinés dans le terroir jouent le rôle de temporisateurs et de faiseurs de paix. Tout comme à la Paroisse Saint-Joseph de Médina, l'Eglise catholique développe en Casamance des Centres de formation et d'insertion des jeunes dans le monde du travail, en leur inculquant des valeurs morales de paix, de tolérance et de dépassement des différences.

VII. Initiatives et gestion communautaires pour la promotion de la sécurité sanitaire



La sécurité sanitaire est un enjeu d'intérêt public et se trouve au cœur d'un système qui établit une relation dialectique entre tous les secteurs d'activité de l'homme. Elle est le préalable à tout développement. AU cours de la survenue de l'épidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest (Guinée, Sierra Léone et Libéria), tout a été ralenti avec un impact négatif sur la circulation des personnes et des biens et ainsi sur l'économie.

L'Organisation Mondiale de la Santé a appuyé les pays mais pour plus d'efficacité, les stratégies ont été inclusives avec la prise en compte des croyances, des rites funéraires des communautés a été déterminante dans la prévention et l'éradication du phénomène Ebola.

Cette implication des communautés montre la nécessité de réorienter les politiques de santé.

Malgré les efforts de Gouvernement Sénégalais, les compétences avérées et le volontarisme de la Ministre en charge de la santé, toute stratégie qui exclurait les médecines traditionnelles serait bancale.

La diversité des écosystèmes et des cultures est en soi un facteur de richesse au regard de la problématique de la médecine traditionnelle et de la phytothérapie. Dans toutes les régions, au sein de toutes les ethnies, dans les villes et les villages, exercent des tradipraticiens dont l'art est fondé sur l'ordonnance de médicaments issus d'une pharmacopée à la fois riche, abondante et variée.

Pour valoriser leur métier et défendre leur corporation, les

Tradipraticiens du Sénégal ont mis sur pied une Fédération (FETRAS). Au nombre de ses grands maîtres, figurent Kaoussou Sambou, Moussa Nguér, Serigne Modou Guèye Gandigal, Naby Touré, Malima Ndiaye, Cheikh Tidiane Niant, Madiara Niane et d'autres ; tous sont susceptibles d'apporter leur collaboration au projet équato-guinéen.

En guinée, le sacré participe à la protection de la nature à travers l'institution totémique ou le culte des lieux sacrés d'où certains animaux ne doivent pas être tués ou consommés. Ce qui se rapproche de la protection des espèces rares ou en voie de disparition dont la présence ou l'existence participait à l'équilibre de la nature. Ces interdits ne touchent pas seulement les animaux, mais aussi les plantes et certains types d'arbres. Cette interdiction concerne surtout les espèces, animales ou végétales, socialement nécessaires, auxquels on confère un caractère sacré qui est une forme de protection sans recours à la police. Le totem est désigné en pular par le nom de Tana, mot emprunté à la langue jalonké (manding). Par exemple, la famille Thiam a pour Wodaa le serpent python ou Thiamaba. Il est défendu à tout membre de cette famille de le tuer, de lui faire le moindre mal et même d'en manger. Les Timbonké, eux, ont pour Tana la vipère cornue.

Cependant, certains animaux, comme l'hyène, ne sont pas protégés. Parce qu'elle attaque les troupeaux ou les hommes et est considéré) comme l'esprit du mal. Finalement, les traditions fondées sur des alliances dites totémiques et le culte des lieux sacrés participent activement à la préservation de la nature en Afrique.

Conclusion

La sécurité est l'affaire de tous. C'est ce que les populations ont compris en s'impliquant dans les tentatives de prévention, de résolution et de consolidation des acquis. Elles ont bien accepté le fait que la question sécuritaire ne devait pas être laissée aux seules forces de défenses et de sécurité et ont tenté, chacune en ce qui le concerne d'initier et/ou de participer à tout élan allant dans ce sens. Ainsi, aussi bien au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée qu'ailleurs, les femmes et les jeunes se sont emparés de la question et ont mis en actions leurs forces pour créer un environnement sécurisé. Ce qui peut bien se comprendre si l'on retient que les femmes, les jeunes et les enfants sont les premières victimes et les couches les plus vulnérables lorsque survient un conflit.

Les Organisations de la Société Civile ont également joué leur partition en tant qu'organisations apolitiques regroupant des personnes sans tenir compte de leur appartenance politique, confessionnelle, ethniques et autres, ayant pour seul objectif la prise en charge des problèmes vécus par les populations. Elles ont été relayées par les religieux, qui en tant que leaders d'opinion et personnes influentes, ont incité les populations à se prémunir de tout risque de conflits et à régler les potentiels conflits à la base. C'est la conjonction de toutes ces actions qui peut permettre d'arriver à un environnement sain où il fait bon vivre..

Références :

- Agboton, J. C., 2013, Paix et Sécurité : le leadership des femmes dans la prévention et la résolution des conflits au Sahel. La moitié du ciel, Conférence parrainée par l'U.E., l'ONU, Bruxelles.
- Agondjo, O. P. L., 1928, « Les domaines d'application des droits traditionnels », *Encyclopédie juridique de l'Afrique*, vol. I, Dakar, Nouvelles Editions Africa, pp 405-421.
- Alliot, M., 1980, « Modèles sociétaux. Les communautés », *Bulletin de liaison de l'équipe de recherche en anthropologie juridique*, LASJP, n° 2, pp. 87-93.
- Asouman D., 2014. « Le bien-fondé du comité consultatif d'éthique », in *Fraternité Matin* n14.998°, p.11.
- Assier-Andrieu, L., 1989, « L'unité théorique de la coutume et du code : quelques remarques », *La famille, la loi, l'Etat. Centre de recherche interdisciplinaire de Vancren*, pp. 248-252.
- Bah, T. M., 1998, « La biographie comme genre historique et l'histoire locale », in *Acteurs de l'histoire au Nord –Cameroun, XIX^e et XX^e siècles*, Ngaoundèrè Anthropos, vol. III, pp. 1-11.
- Ballo Yacouba, « C'est un problème de carence éducative », in *Fraternité Matin*, n°15.185 du mercredi 22 juillet 2015, p.6.
- Becker, C., Tersigel, P., (dir.), 1997, *Développement durable au Sahel*, Paris, Karthala.
- Binet, J., 1963, « Droit coutumier africain et institutions modernes », *Revue Latitudes*, n° 4
- Binot A., Blomley T., Coad L., Nelson F., Roe D., Sandbrook C.. 2009. In : Roe Dilys (ed.), Nelson Fred (ed.), Sandbrook Chris (ed.). « Gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique : impacts, expériences et orientations futures », Londres : IIED, p. 64-15. (*Natural Resource Issues*, 18).», pp. 15-18.
- Chauveau, J. P., 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire » *Politique Africaine*, n° 78.
- Club du Sahel/OCDE, 2006, La Sécurité humaine en Afrique de l'Ouest, défis, synergies et actions pour un agenda régional.

- Colleyn, J. P., 1983, « *Du concept de communauté en anthropologie économique et sociale* » *Recueil de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparée des institutions* (XL).
- Delville, P. L., Toulmin C. et Traoré S., 2000, *Gérer le foncier rural en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, URED.
- Diagne, A., 2006, « Occupation de l'espace et des conflits fonciers dans la commune rurale de Ross-Bethio », *Mémoire de Maîtrise de géographie*, 148 p.
- Foté, H.M, 1965, « De la paix perpétuelle dans la philosophie pratique des Africains », *Présence africaine*, 3^{ème} trimestre, p.15-36.
- Kla Jules Claver, « Délinquance juvénile. Les microbes, ces enfants et ces jeunes gens qui sèment la terreur », in *Fraternité Matin*, n°15.185 du mercredi 22 juillet 2015, p.5.
- Koné, Cyrille, éd., 2011, *Médiation et gestion des conflits. Essais sur les fins et les moyens pacifiques de sortie de crise*, Berlin, Peter Lang, 2011.
- Helleweg Joseph., 2012, « La chasse à l'instabilité : les dozos, l'Etat et la tentation de l'extra légalité en Côte d'Ivoire », in *Migrations Société*. Dossier spécial. *Migrations ouest-africaines en Côte d'Ivoire*. Vol.24, n°144 ; novembre-décembre 2012, pp.163-182.
- Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2015, *Revue du Plan National de Développement PND 2012-2015*, République de Côte d'Ivoire, 120 p.
- N'dri C., 2014, « Sécurité. Le taux d'infraction a baissé de 12,35% en trois ans. », In *Fraternité Matin* n14.998° du mardi 2 décembre 2014, p.11.
- Samb, D., 2011, « Conflits et crises en Afrique », in Koné, Cyrille, éd, *Médiation et gestion des conflits. Essais sur les fins et les moyens pacifiques de sortie de crise*, Berlin, Peter Lang.
- Tessières (De) S., 2012, *Enquête nationale sur les armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire*, Suisse, Small Arms Survey, 204 p.

Sources électroniques :

- Djeguema Adebayo, Crises et recompositions dans les modes d'habiter et les pratiques sociales à Abidjan, 42nd ISoCaRP Congress 2006 http://www.isocarp.net/Data/case_studies/779.pdf, 19p.
- Djéply Alexandre, Côte d'Ivoire-réforme sécuritaire/ Ahmed Bakayoko (ministre de l'intérieur et de la sécurité) : « La vue de la police doit rassurer les populations », www.lamediane.com/afficher/affichla_une.php?id=583. Consulté le 11 juillet 2015.
- Guide pratique et méthodologique du Maire sur la sécurité urbaine. Pour des politiques locales de prévention intégrées, concertées et durables, Abidjan novembre 2014, 64p. http://resaud.net/docs/Docs/FISU_Livret_du_MAIRE_2015.pdf, consulté le 12 juillet 2015
- Police nationale/ Commissariat d'Anoumabo : le directeur Brédou M'bia installe un comité d'éthique. News.abidjan.net/h/481874.htn. Publié le lundi 9 décembre 2013. Consulté le samedi 11 juillet 2015. www.ci.undp.org/content/côte_divoire/fr/home/operations/projects/democratic-governance/PARPP.html. Consulté le 11 juillet 2015.
- Affrontements entre les populations de Yopougon et une bande de jeunes. Publié le vendredi 14 août 2015 sur le site <http://news.abidjan.net/h/561548.html>. Consulté le 19 octobre 2015.
- Un chef des «microbes» décapité à Abidjan. Par Maureen Grisot (Abidjan, correspondance) [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) Le 08.05.2015 à 10h36 • Mis à jour le 08.05.2015 à 17h39. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/08/le-chef-des-microbes-decapite-a-abidjan_4630016_3212.html. Consulté le 19 octobre 2015.
- « Je suis chasseur de « microbes » à Abidjan, publié sur le site <http://iciabidjan.com/je-suis-chasseur-de-microbes-a-abidjan/>. Consulté le 19 octobre 2015.
- www.akendewa.org/blog/actualite/stop-braquage. Consulté le 28 octobre 2015

Sources orales :

- Alice Coulibaly, entretien du 09 octobre 2015 de 18h23 à 18h35 sur le campus de Cocody.
- Salimata PORQUET, entretien du 1er octobre 2015 de 14h10 à 14h40 au siège du REPSFECO

¹ L'Observateur du 11 février 2014, p. 3. <http://www.gouv.sn/6-Agence-Nationale-de-la.html>

² Ce manque d'eau et d'électricité est dénoncé par Assane Fall, le chef de quartier.

³ Idem.

⁴ Il est instituteur à la retraite, originaire de Ndongol, un village sérère dans la région de Diourbel, département de Bambey. Entretien réalisé le mercredi 15 Aout 2015 par Lamine FAYE.

⁵ Kevin, p. 49.

⁶ Bah, T. M.,

⁷ Traoré, S., 2000.

«Ces travaux ont été réalisés avec l'appui financier et technique du CRDI»



Canada



**PARTNERSWEST AFRICA
SENEHAL**

Member of **PARTNERSGLOBAL**

CHEF DU PROJET : Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE

Equipe de coordination

Coordinateur Principal : Pr Massaer DIALLO

Coordinateurs Adjoints : M. Mamadou DRAME - M. Saliou DIOP

Chercheurs

SENEGAL : Pr Thierno Mouctar BAH - M. Lamine FAYE

COTE D'IVOIRE : M. Chikouna CISSE - Mme Patricia Nsan-Nsiakey KOUYATE

GUINEE : M. Moustapha DIOP - M. Abdou Karim SOUARE

Conception : M. Abdou Rahmane Mbengue

Liberté 6 Extension lot 139 - Cite des Jeunes Cadres Lébous
BP: 25 887 Dakar–Fann (Sénégal) - Tél: +(221)33 867 70 98 - Fax : +(221) 33 867 70 97
Web: www.partnerswestafrica.org